



**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA**

Envoyé en préfecture le 07/07/2016  
Reçu en préfecture le 07/07/2016  
Affiché le - **8 JUL. 2016** SLO  
ID : 039-283900017-20160628-C2016\_22-DE

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 28 juin 2016**

Membres en exercice : 22  
Présents : 21  
Procuration : 1  
Nombre de votants : 22  
Votes pour : 22  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
31/05/2016

**Délibération n° C 2016-22  
Affectation du résultat de l'exercice 2015**

L'an deux mille seize, le vingt-huit juin, à quinze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Monsieur Jacques QUASTANA, Préfet du Jura.

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Danielle BRULEBOIS, Monique FANTINI, Sandrine MARION, Christine RIOTTE, Chantal TORCK, Céline TROSSAT, Françoise VESPA ; Messieurs Daniel BOURGEOIS, Cyrille BRERO, Jean-Pierre BROCARD, Michel ECARNOT, François GODIN, Jean-Charles GROSDIDIER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Jean-Gabriel NAST, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT, François PERRODIN.

Suppléant : Monsieur Jacky FAIVRE suppléait Monsieur Bernard AMIENS.

Excusés : Madame Hélène PELISSARD ; Monsieur Bernard AMIENS.

Procuration : Madame Hélène PELISSARD avait donné procuration à Monsieur Clément PERNOT.

Secrétaire de séance : Madame Céline TROSSAT.

**Membres de droit à voix consultative**

Madame le Médecin-Commandant Annabelle CARRON ; Messieurs Jean-Luc LAVIER, le Lieutenant-Colonel Jérôme COSTE, le Commandant Philippe HUGUENET.

**Membres élus à voix consultative**

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, le Sergent-Chef Emmanuel VUILLERMOZ ; Monsieur l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY était excusé.

Assistaient également à cette séance : Madame Sylvie JOURLAIT (Chef de la Mission Finances et Contrôle de gestion), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif et Juridique), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement Logistique), Arnaud GILLET (Directeur du Cabinet du Préfet), le Lieutenant-Colonel Nicolas MARILLET (Chef de Groupement, Chef d'Etat-Major en charge des Unités Territoriales), le Commandant Thibaut NIDERLENDER (faisant fonction de Chef du Groupement Ressources Humaines Formation), le Commandant Christophe ROUCOULE (faisant fonction de Chef du Groupement Opérationnel). Monsieur Jean-François GAILLARD (Conseiller Technique) ; Madame Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département) était excusée.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-68, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-55 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 61 des SDIS ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2014-44 du 17 décembre 2014 adoptant le budget primitif de l'exercice 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-14 du 12 mai 2015 relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-23 du 29 juin 2015 adoptant le budget supplémentaire de l'exercice 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-28 du 29 octobre 2015 relative à la décision modificative n° 2 de l'exercice 2015 et à la mise à jour des autorisations de programmes et crédits de paiement relatifs aux opérations immobilières en cours ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2016-20 du 28 juin 2016 relative à l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2016-21 du 28 juin 2016 relative à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2015 ;

Vu le rapport de présentation ci-après ;

Vu l'avis de la commission des finances du 21 juin 2016.

---

Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2015 tels qu'ils sont portés au compte administratif, je vous propose d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement, c/002 en fonctionnement, pour la totalité de son montant soit 233 243,34 €, en l'absence de besoins de financement en section d'investissement.

***Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de nous prononcer sur cette proposition.***

---

**DECISION N° C 2016-22 DU 28 JUIN 2016**

**Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2015 tels qu'ils sont portés au compte administratif approuvé, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de clôture de la section de fonctionnement, c/002 en fonctionnement, pour la totalité de son montant, soit 233 243.34 €, en l'absence de besoins de financement en section d'investissement.**

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



**Clément PERNOT**